

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE
LA FONCTION PUBLIQUE ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

portant intégration et nomination
de Monsieur BOCKONDAS Ernest Marcel
Eugène dans les cadres de la catégo-
rie à hiérarchie I des Services So-
ciaux (Santé Publique).

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 076/84 du 7.12.84 portant ratification de
l'Ordonnance 019/84 du 23.8.84 portant modification de certai-
nes dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret 65/44 du 12.2.65 abrogeant et remplaçant
le décret 63/376 du 22.11.63 fixant le statut des cadres de la
catégorie A I des Services de Santé ;
(/u le décret 62/130/MP du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.-
62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses
articles 7 et 8 ;
(/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementai-
res relatifs aux nominations intégrations, reconstitutions de
carrière et reclassements ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 84/856 du 8.8.84 portant nomination du
Premier Ministre ; 85/1423 du 7.12.85
(/u le décret 85/41 du _____ portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 85/1434 du 17.12.85 portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des agents de l'Etat
(/u la lettre 3485/DGSP/DSAF/SP du 3.10.85 du Direc-
teur des Services Administratifs et Financiers transmettant le
dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret n° 65/44 du 12.2.65 susvisé, Monsieur BOCKO-DAS Ernest Marcel Eugène, né le 7 Novembre 1958 à Brazzaville, titulaire du Diplôme de Pharmacien obtenu à l'Institut National d'Enseignement Supérieur en Sciences Médicales, d'Alger (ALGERIE), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et nommé au grade de Pharmacien de 4^e échelon Stagiaire indice 1110.

ARTICLE 2. : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3. : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 18 FEVRIER 1986

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
l'Administration Publique et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIOMA.

Agc Edouard POUNGUI.

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGEP/DGPEC	3
DGPEE/BST	2
D.C.B.	3
D.C.F.	1
MSAS	2
DGSP	2
INTERESSE	1
DOSSIER	3
SOG/BC	2./-